

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021**  
**DELIBERATION N° DE-2021-051**

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni la salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES (jusqu'à 19h15), M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE (jusqu'à 00h10), Mme BRAU-BOIRIE, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHEs, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA (à partir de 18h00), Mme ZITTEL (jusqu'à 23h40), Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 00h15), Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme CASTEL (à partir de 19h15), M. AGUERRE à Mme DUHART (à partir de 00h10), Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE, M. ARCOUET à M. UGALDE, Mme ZITTEL à M. SÉVILLA (à partir de 23h40), Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO

**Absent(s) :**

Mme BENSOUSSAN (à partir de 00h15, pour le vote des délibérations n°DE-2021-075 à 077)

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de M. UGALDE,*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Médiathèque - Vente de documents réformés.**

Pour la 10ème année consécutive, la Médiathèque organise en 2021 la vente de documents "désherbés" de ses collections (c'est-à-dire documents issus d'une opération de renouvellement des collections aboutissant à l'élimination de ceux présentant peu d'intérêt pour un établissement public). Pour célébrer cette date importante d'un rendez-vous apprécié par les acheteurs et les collectionneurs, mais aussi pour prendre en compte les difficultés et conditions sanitaires actuelles qui interdisent le rassemblement de nombreuses personnes dans un même lieu, la Médiathèque propose

de scinder sa vente unique en proposant cinq rendez-vous aux amateurs de documents d'occasion.

Ainsi, trois thématiques de ventes seront déclinées sur l'été 2021, aux dates suivantes et aux horaires d'ouverture des médiathèques :

- les vendredi 18 et samedi 19 juin : vente de documents musicaux – CD, livres, magazines musicaux, partitions – à la médiathèque centre-ville ;
- les vendredi 2 et samedi 3 juillet : vente de documents jeunesse – pour les 0-12 ans - à la médiathèque centre-ville ;
- le mercredi 7 juillet : vente de documents jeunesse à la médiathèque Sainte Croix ;
- les vendredi 3 et samedi 4 septembre : vente de documents adultes à la médiathèque centre-ville ;
- les vendredi 10 et samedi 11 septembre : vente de documents adultes à la médiathèque Sainte Croix.

Si la météo le permet, lors de certaines de ces journées, les ventes pourront être installées sur les espaces extérieurs des médiathèques : au square Dubarat pour la médiathèque centre-ville et sur la place des Gascons pour la médiathèque Sainte Croix.

Compte tenu d'un tri conséquent effectué dans les collections, en prévision des travaux de rénovation de la médiathèque centre-ville, ce sont plus de 7 000 documents qui sont destinés à la vente. Ils proviennent en partie des fonds présentés dans les espaces publics de lecture des deux sites de la Médiathèque mais aussi des réserves de documents généralistes - non précieux, non patrimoniaux - qui ne sont plus demandés par les lecteurs mais peuvent présenter un intérêt pour les curieux.

Les livres d'éditions courantes, les CD et les partitions seront vendus au prix de 1 ou 2 € l'unité selon la vétusté, les magazines 0,10 € l'un ou 1 € les 12 et les beaux-livres (arts, éditions très illustrées, grands formats) seront vendus au prix de 3 € l'unité.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'organisation de ces journées de vente ;
- de fixer les tarifs comme indiqué ci-dessus dans le cadre de la régie des recettes de la Médiathèque municipale ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires pour leur organisation.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
Marc Wittenberg  
Directeur général des services